



Une stratégie forestière territoriale pour le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient



[1]

Le Parc a pour projet d'instaurer une stratégie forestière territoriale sur le territoire de son Schéma de Cohérence Territoriale.

L'objectif est de mettre en place un outil permettant de mettre en concertation les élus et les acteurs forestiers locaux pour répondre aux problèmes qui peuvent être rencontrés sur le territoire et en tenant compte des attentes de chacun. Parmi les outils existant, le Parc souhaite engager une Charte Forestière de Territoire qui intègre la multifonctionnalité de la forêt, à savoir, les aspects économiques, environnementaux et sociaux.

Il s'agit d'animation pour sensibiliser les usagers, communiquer auprès des acteurs et démontrer qu'il est possible d'améliorer le développement économique local, tout en préservant l'environnement et en faisant découvrir le patrimoine forestier au grand public. Tout cela en limitant les contraintes pour les acteurs locaux.

L'élaboration de la Charte Forestière de Territoire se fait d'abord par la réalisation du diagnostic de territoire qui permet de définir les enjeux prioritaires, puis par l'élaboration d'un programme d'actions cohérent avec ces enjeux.

[Retrouvez un enquête sur la charte forestière en cliquant ici](#) [2]

En savoir plus

Pour plus d'informations Valentine TACUSSEL : 03 25 40 04 18 – stagiairect@pnrfo.org [3]

URL source: <http://www.pnr-foret-orient.fr/en/content/une-strategie-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient>

Liens:

[1] http://www.pnr-foret-orient.fr/sites/default/files/futaie_0.jpg

[2] <https://docs.google.com/forms/d/1g9Rd-ik6rO6W72b8G1j69kG-fKyFhPVaiw3WH0sn3D0/viewform>

[3] <mailto:stagiairect@pnrfo.org>